



# CONTRAT DE RESERVATION ET DE LOCATION



ENTRE (le camping) :

CAMPING LE PARC SAINT MICHEL – 06 500 MENTON

ET

(à compléter par le client et à renvoyer au camping accompagné d'un acompte de 30% de la location)

Monsieur / Madame : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Nombre de participants : ..... Détail des participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

NOMBRE DE PARTICIPANTS AU SÉJOUR : Nos locatifs ont une capacité de 2 à 4 personnes suivant le type de location. Certains locatifs ne pourront excéder 4 adultes.

Pour des raisons de sécurité et assurance, il est strictement interdit de séjourner dans le locatif au delà du nombre de couchages prévu dans l'hébergement réservé et au delà du nombre de personnes prévues dans la réservation initiale, sous peine d'expulsion.

Dans une telle hypothèse, la Direction se réserve le droit de refuser l'accès à la location de toute personne non prévue lors de la réservation. Pour ces mêmes raisons il est également interdit d'installer une tente ou igloo sur l'emplacement, à côté du locatif.

Type d'Hébergement (selon disponibilité au moment de la réservation):

- Lodge
- Chalet
- Mobil'home

### Séjour à la semaine

Dates de séjour: du samedi \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (16 h) au samedi \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (10 h)

### Courts séjour (avril à juin et septembre à Octobre uniquement)

Dates de séjour: du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (16 h) au \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (10 h)

TAXE DE SEJOUR: Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans les tarifs de base.

ACOMPTE : 30% à la réservation. Toute réservation ne devient effective qu'après encaissement de l'acompte et réception d'une confirmation écrite.

CONDITIONS DE LOCATION : Ce contrat est nominatif et non transmissible.

ANIMAUX : Nos amis les animaux ne sont pas acceptés dans les locatifs (chalet, lodge, mobi'home). Dans tous les cas, la présence d'un animal doit être signalée lors de la demande de réservation. A défaut, la réservation peut être annulée à l'arrivée du client, sans restitution du montant versé.

CAUTION : Un dépôt de garantie de 250 € + une caution ménage de 50 € vous seront demandés à votre arrivée, lesquels vous seront restitués en fin de séjour ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ, si le locatif et ses abords immédiats sont rendu dans un état de propreté irréprochable (frigo dégivré etc./...) et si aucune anomalie ou manquement n'est constaté lors de l'état des lieux de départ.

INVENTAIRE / DETERIORATION DU MATERIEL : Tous nos locatifs sont équipés en vaisselle et électroménager. Le matériel et l'état de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire contradictoire détaillé dont un exemplaire est remis au client à l'arrivée et au départ. Le client est tenu de le contrôler dès son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie ou dégradation du matériel (casse, manque,

fissures...). Toutes anomalies qui n'apparaîtraient pas sur l'inventaire et qui n'auraient pas fait l'objet d'une signalisation le jour de l'arrivée, seront réputées imputables au client. En cas de détérioration du matériel, le locataire s'engage à payer le prix indiqué sur l'inventaire détaillé (le matériel est remplacé impérativement par le camping afin de conserver une homogénéité des inventaires)

Nous ne fournissons ni draps, ni linge de lit. ATTENTION : il est expressément interdit de se servir des lits sans utiliser de linge de lit.

Il est interdit de fumer à l'intérieur du locatif (Pénalité de 50 €).

VEHICULE : Un seul véhicule est prévu par hébergement. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré dès l'arrivée à l'accueil du camping, être réglé selon les tarifs en vigueur et être stationné soit sur les places de parking à l'entrée du camping, soit dans l'allée privée longeant le camping.

LES VISITEURS (maximum 4 personnes): sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à la réception et s'être acquitté de la redevance en vigueur. Leurs véhicules seront laissés sur le parking à l'extérieur du camping.

REGLEMENT INTERIEUR / CONSIGNES DE SECURITE: Tout locataire est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché à l'entrée et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande, et reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité en vigueur sur le terrain de camping qui sont affichées à l'entrée et dans le camping. Les barbecues à feux ouverts sont interdits.

PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR : le règlement du solde du séjour se fera avant l'entrée dans les lieux au moment de la remise des clés.

En cas d'annulation l'acompte et les frais fixes ne seront pas remboursés. Pour toute arrivée retardée ou départ anticipé, le montant du séjour vous sera facturé dans son intégralité. Pour tout retard non signalé, la location sera remise en disponibilité à partir du lendemain, l'acompte et frais fixes ne seront pas remboursés. Les prix comprennent toutes les charges, sauf la taxe de séjour en vigueur facturée par jour et par personne).

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé du fait du client.

LIBERATION : En l'absence d'un courrier ou d'un e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement deviendra disponible 48 heures après les dates mentionnées sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations non payées demeurera exigé.

Je soussigné.....déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci dessus, je m'engage à respecter le règlement intérieur national des terrains de Camping et c'est donc en toutes connaissances que je rempli ce contrat de location.

Tous contrats non conformes aux originaux seront considérés comme nuls

Fait à : ..... le : .....

Lu et approuvé manuscrit

Signature obligatoire :

Ce présent contrat vous sera retourné après encaissement de votre acompte, tamponné et signé, et confirmera votre réservation.

## CONFIRMATION DE RESERVATION

*(à compléter par le camping)*

Nous soussignés le CAMPING LE PARC SAINT MICHEL accusons réception de votre contrat de location et vous confirmons par la présente votre réservation

Du...../...../..... (16 heures) au ...../...../..... (10 heures)

Acompte reçu :.....

Date, tampon et signature